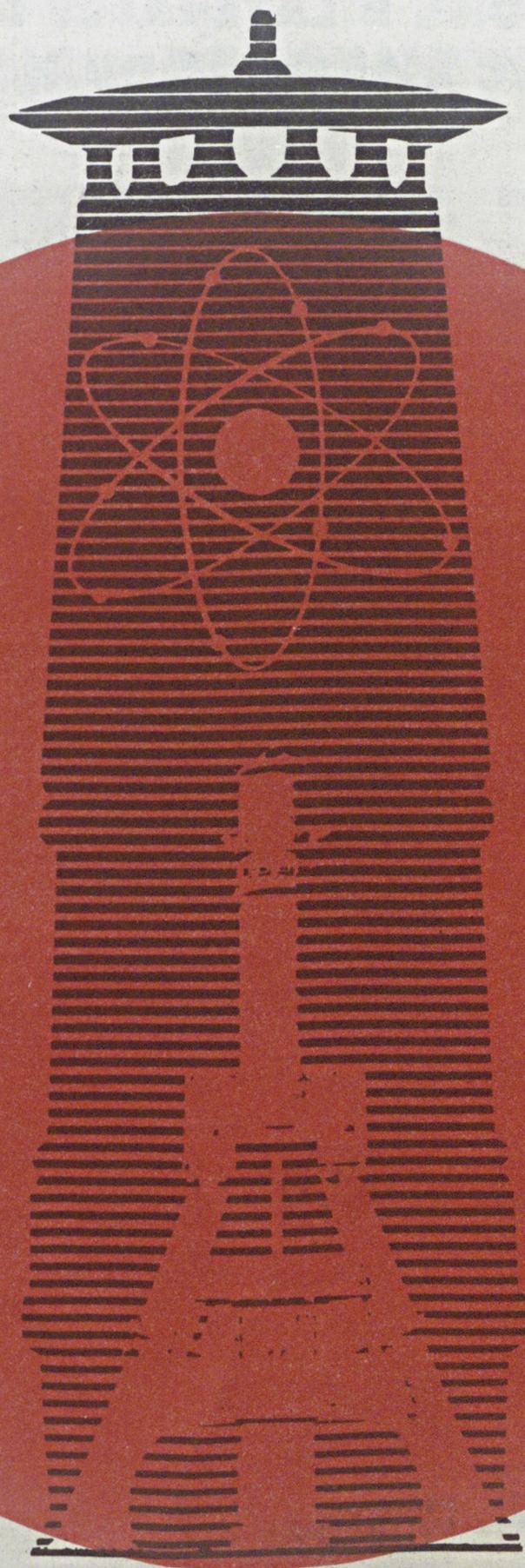




Prix 3,00 F - N° 305 - AVRIL 1984



**CRÉER LA PREMIÈRE FÉDÉRATION D'INDUSTRIE
MINES MÉTALLURGIE NUCLÉAIRE**

LES RELATIONS BILATÉRALES DE LA F.G.M. AVEC L'AFRIQUE DU NORD

TUNISIE

Dès avant 1977, la F.G.M. avait le souhait de nouer des contacts avec les travailleurs de la métallurgie. Toute une sombre période a empêché la réalisation de ce désir et c'est avec d'autant plus de satisfaction que la F.G.M. a reçu en France, du 1^{er} au 4 novembre 1983, une délégation de 5 camarades de l'U.G.T.T. (Union Générale des Travailleurs de Tunisie) conduite par son Secrétaire Général Ismaël SAHBANI. Les métallos de la F.G.M. qui ont contribué, notamment par leur action au sein de la F.I.O.M. à la sortie de prison d'Ismaël SAHBANI après 3 ans de réclusion, sont heureux d'avoir accueilli cette délégation qui a effectué des visites à Renault Douai, Usinor Isbergues, rencontré des camarades de la C.F.D.T. sur le terrain.

Leur visite s'est conclue par un protocole d'accord allant dans le sens d'un renforcement des liens et des échanges entre l'U.G.T.T. et la F.G.M. pour une action au plus près des réalités de chacun.

ALGÉRIE

En ce qui concerne l'Algérie, les liens historiques existant entre la F.G.M. et l'U.G.T.A. (Union Générale des Travailleurs Algériens), s'étaient quelque peu distendus. Nos camarades algériens ont connu beaucoup de difficultés au sein de leur organisation, et c'est après beaucoup d'efforts de relance que nous voyons aujourd'hui l'aboutissement de nos démarches.

La F.G.M. recevra du 19 au 23 mars une délégation de 3 camarades de l'U.G.T.A. qui se rendra notamment en Lorraine. Nous espérons un travail constructif avec ce petit groupe pour avancer sur les problèmes de fond de nos solidarités avec les travailleurs de ce pays.



AU CHILI, ÇA CONTINUE

Malgré, et peut-être à cause de l'apparent affaiblissement du régime de PINOCHET qui avait quand même subi quelques sévères manifestations populaires ces derniers 6 mois, PINOCHET redonne de la voix...

Vingt-quatre militants et responsables du Parti Socialiste ont été arrêtés le mercredi 7 mars.

La F.G.M. a aussitôt fait parvenir des télégrammes de protestation auprès des autorités concernées.

Elle a également, lors du Comité exécutif de la F.E.M. (Fédération Européenne des Métallurgistes), réuni le 8 mars à Bruxelles, proposé la déclaration suivante qui a été adoptée à l'unanimité.

« Le Journal Officiel Chilien du 7 mars a annoncé la prorogation des pouvoirs spéciaux présidentiels. Le même jour 24 militants du P.S. Chilien, dont 12 membres du Comité central, ont été arrêtés par les sbires de PINOCHET. Cette nouvelle atteinte aux libertés essentielles s'inscrit dans l'implacable répression que PINOCHET impose au Chili, au peuple Chilien depuis plus de 10 ans.

En lien avec ses déclarations de principe, ses précédentes prises de position sur le Chili, le Comité exécutif de la F.E.M. condamne avec la plus grande vigueur ces arrestations. Le Comité exécutif de la F.E.M. demande la libération immédiate de tous ceux qui sont actuellement emprisonnés pour délit d'opinion syndicale ou politique, l'abrogation des pouvoirs spéciaux, le retour à la démocratie.»

MUTATIONS - RESTRUCTURATIONS

« Face aux mutations technologiques, faire de la Formation professionnelle, de la qualification des travailleurs les points d'appui indispensables à une industrie moderne et compétitive.

Les ajustements d'effectifs, actuellement envisagés dans plusieurs branches de la métallurgie, font l'objet de procédure et de propositions qui ne prennent en aucun cas en compte trois aspects, pour nous essentiels, il s'agit de :

— la prévision à moyen terme des nécessités de formation professionnelle pour les salariés restant dans les entreprises ;

— la mémoire et le savoir-faire qui sont essentiellement détenus par les plus anciens qui vont être exclus des entreprises ;

— la motivation des salariés qui auront la chance de rester au travail sans autres perspectives que celle de l'assainissement financier de leur entreprise.

Ces éléments amènent la F.G.M./C.F.D.T. à proposer des modifications aux propositions qui font l'objet des négociations entre les Pouvoirs Publics, le Patronat, les Organisations syndicales.

Ces propositions sont les suivantes :

— Il faut mettre la formation professionnelle des salariés restant dans les entreprises au cœur du dispositif d'accompagnement des mutations technologiques et des restructurations industrielles.

Il est impératif que cette formation soit dispensée dans l'entreprise, qu'elle puisse se dérouler sur le temps de travail, que son volume soit suffisant pour être efficace, par exemple 5-6 heures en moyenne par semaine. Cela implique le maintien pour une période à déterminer d'un certain sur-effectif, permettant d'assurer cette formation ainsi que la production normale des entreprises ;

— les plus anciens des salariés devraient être associés à cette formation pour permettre la diffusion de leurs connaissances, le maintien de la mémoire collective ;

— l'ensemble des institutions ou organismes compétents en matière de formation professionnelle devrait être partie prenante de cet effort collectif ;

— les C.E., les Organisations syndicales devraient assurer une coréalisation de cette formation. En outre, les C.E. pourraient utilement assurer une évaluation des gains réalisés par l'entreprise à cette occasion (qualité, productivité), les Organisations syndicales ayant à négocier de leur répartition ;

— le financement de cet effort pourrait être assuré conjointement par l'Etat et les Entreprises selon des modalités et des niveaux à déterminer en lien avec la nouvelle Loi.

Le financement d'une telle politique par les Pouvoirs Publics serait moins coûteux que certaines autres mesures orientées vers les sur-effectifs. En ne coûtant pas plus cher aux Pouvoirs Publics, elle a l'avantage de contribuer à mettre les Entreprises et le Personnel en capacité d'appréhender positivement l'avenir. »

Se saisir des mutations, des restructurations pour modifier la durée du travail, la qualification au travail, est donc notre démarche.

Se saisir du débat en cours pour imposer le droit à l'intervention syndicale sur les politiques industrielles, pour imposer d'autres choix, un autre type de production, de produits, c'est l'ambition de la F.G.M.

Les mutations technologiques, les restructurations, sont toujours à l'ordre du jour, les procédures décidées par les Pouvoirs Publics se sont mises en œuvre.

C'est ainsi que des réunions tripartites pour la Sidérurgie, pour la Navale, ont déjà eu lieu, que les groupes de travail pour l'Automobile, pour la Téléphonie, se sont réunis une première fois.

L'analyse faite par la F.G.M. sur le contenu de ces réunions, sur leur efficacité, vient de faire l'objet de plusieurs courriers en direction du Premier Ministre et des différents ministres concernés : Industrie, Affaires Sociales, Emploi, Formation Permanente, Economie et Finances.

« Ainsi que vous le savez, notre Fédération regroupe les industries qui font pour l'essentiel, l'objet de restructurations en cours liées à l'assainissement financier de quelques grands secteurs.

En outre, les professions que nous représentons, voient également se modifier profondément des conditions de production par l'introduction de nouvelles technologies. Le Gouvernement a mis au point des procédures de concertation sur quelques-unes de ces grandes branches (Sidérurgie, Navale, Automobile, Téléphonie).

Après avoir participé aux réunions organisées à cet effet, nous sommes en mesure de vous faire connaître notre inquiétude et notre désaccord sur la manière dont sont abordés les problèmes de l'Automobile, de la Téléphonie, et dans une moindre mesure, de la Navale.

Il nous semblerait, en effet, plus judicieux et plus efficace d'impulser une concertation au niveau de chacune de ces branches entre le Patronat et les Organisations syndicales avant toute mise en place de structure à caractère tripartite. Nous souhaitons vivement vous entretenir de ces problèmes dans l'objectif indiqué ci-dessus, c'est-à-dire plus d'efficacité pour ces procédures de concertation. Par ailleurs, le dispositif social envisagé par le Gouvernement, nous apparaît ne pas prendre en compte suffisamment le problème de l'adaptation et de la qualification des travailleurs face aux mutations technologiques.

Vous trouverez dans la note ci-jointe, les propositions que nous formulons à ce sujet.

Nous souhaitons également pouvoir débattre avec vous pour rendre plus dynamiques les mesures actuellement envisagées. Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de notre considération distinguée. »

Ces lettres ont donc pour objet de faire des propositions de modification des procédures avec deux objectifs principaux :

— sortir le Patronat de l'abri dans lequel il se tient à l'intérieur de ses réunions tripartites, abri qui leur est fourni par la montée en première ligne du Gouvernement sur tous les dossiers ;

— permettre que la multitude de P.M.E., notamment celles de la sous-traitance ne soient pas exclues des mesures visant à traiter les problèmes d'emploi autrement que par les seuls licenciements, ce qui est malheureusement trop souvent le cas actuellement.

Ces propositions de la F.G.M. sur les procédures sont complétées par des propositions qui portent sur le contenu des mesures, dites de traitement des sur-effectifs.



PARIS, 30 MARS: MANIFESTATION DES MÉTALLOS EUROPÉENS

Dans beaucoup de nos pays, la récession économique s'accroît et les mutations technologiques, les restructurations industrielles continuent à poser de graves problèmes d'emplois. Le chômage, loin de se stabiliser, ne fait qu'augmenter au cours des 4 dernières années. Il a doublé, portant le nombre de chômeurs enregistrés, à plus de 19 millions de personnes en Europe occidentale et à presque 13 millions dans les pays de la Communauté Economique Européenne. La majorité des Gouvernements ainsi que la Communauté Européenne continuent à mener une politique d'austérité portant peu d'égard aux revendications syndicales. Le patronat, quant à lui, profite de la crise pour « discipliner » les travailleurs et leurs syndicats. Face à cette situation :

— une manifestation est organisée le 30 MARS à PARIS.

Le thème de l'action est : pour l'Emploi, les 35 heures, d'autres politiques industrielles.

POURQUOI PARIS ?

Coïncidence entre la volonté de 2 organisations françaises d'organiser un rassemblement de militants et le fait que la France préside le Conseil des Ministres des Communautés Européennes au cours du premier semestre 1984 et la concordance des revendications d'une majorité des organisations affiliées à la F.E.M. dont l'aboutissement nécessite que l'on se serre les coudes.

PROVENANCE DES MANIFESTANTS

Le contingent principal des manifestants doit être fourni par les Organisations

DÉPASSER LES FRONTIÈRES DE L'HEXAGONE

L'emploi, c'est la priorité de priorité. La F.G.M./C.F.D.T. en a fait son objectif essentiel.

Lutter pour l'emploi, c'est lutter pour la réduction des inégalités. Existe-t-il une plus grande inégalité que celle que génère la différence entre un travailleur pourvu d'un emploi et celle d'un chômeur ?

Pour la F.G.M./C.F.D.T., lutter contre cette inégalité passe principalement par la réduction de temps de travail à 35 heures pour créer des emplois.

Cette revendication a été longtemps portée par la F.G.M. au sein de la Fédération Européenne des Métaux (F.E.M.). Etendre une telle revendication au syndicalisme européen ne peut qu'aider à la réalisation de nos objectifs. En juin 83, lors de son Assemblée Générale à Naples, sous l'impulsion de la F.G.M./C.F.D.T., mais aussi de la F.L.M. Italienne, la F.E.M. faisait sienne cette revendication.

Aujourd'hui, cette prise de position de la métallurgie européenne va se traduire en terme d'action.

françaises adhérentes à la F.E.M. (F.G.M. - C.F.D.T. - F.O.M.). Une bonne présence « visible » de participants étrangers à la France, proviendra surtout des pays entourant la France (BENELUX et R.F.A.). Les pays les plus éloignés (ROYAUME-UNI, PAYS NORDIQUES, ITALIE, ESPAGNE, PORTUGAL) envisagent l'envoi d'une délégation.

L'I.G. METALL DÉCIDÉE A LA LUTTE POUR LES 35 H

La campagne est lancée depuis plusieurs mois. C'est l'affrontement entre patronat allemand soutenu par le gouvernement et l'I.G.

METALL soutenue par le D.G.B., la confédération des syndicats allemands.

L'I.G. METALL forte de ses 2,5 millions d'adhérents va mettre tout son poids, y compris celui de sa caisse de grève, dans la balance. Déjà, de nombreux rassemblements et grèves d'avertissements se sont déroulés en Allemagne. Le président d'I.G. METALL a déjà averti les travailleurs que la lutte pour la semaine de 35 heures devra être menée, face à l'opposition combinée des employeurs et du gouvernement. Il déclarait, lors de la partie syndicale d'un rassemblement de 10 000 jeunes (35 H - Joan Baez, orchestres rock, etc.).

« L'histoire montre qu'il ne suffit pas d'avoir de bons arguments et de bien les utiliser pour obtenir des résultats sur une revendication présentée. La force d'organisation du syndicat avec l'engagement de ses adhérents sont des facteurs décisifs pour remporter la victoire. Nous souhai-

Comme à STUTTGART en juin 83, dans le cadre de la C.E.S. (Confédération Européenne des Syndicats), une manifestation des métallos européens sera organisée à Paris le 30 mars.

C'est une grande première !

Une délégation de la F.E.M., à laquelle participera le Secrétaire Général de la F.G.M./C.F.D.T., Vice-Président de la Fédération Européenne des Métaux sera reçue au Ministère de la Solidarité Nationale de l'Emploi et à l'Elysée. La prochaine Voix des Métaux rendra largement compte de cet événement dans son prochain numéro.

Mais à cette offensive syndicale répond, bien sûr, une offensive des patronats européens... en attendant l'épreuve de force que lancera prochainement l'I.G. Métall en R.F.A., forte de ses 2 millions cinq cent mille adhérents, pour les 35 heures.

tons une solution par la négociation, mais nous sommes prêts à la lutte. »

Herman REHBAN, secrétaire général de la F.I.O.M. (Fédération Internationale des Organisations de Travailleurs de la Métallurgie), l'appuyait devant la même assemblée :

« D'autres pays suivront lorsque la semaine de 35 heures aura été obtenue en Allemagne occidentale. A une époque où la nouvelle technologie et l'arrivée des robots devraient créer des loisirs pour les travailleurs occupés et des nouveaux emplois pour les chômeurs, la réponse des employeurs est : "pas de changement". Nous disons que c'est le moment juste pour la semaine de 35 heures. »

Quant cette Voix des Métaux arrivera entre les mains des adhérents de la F.G.M., il se peut fort bien que la lutte pour les 35 heures soit déjà en plein boum en Allemagne.

LA F.G.M. REVENDIQUE 2 H TOUT DE SUITE

Pour l'emploi, l'U.I.M.M. doit accepter d'ouvrir des négociations pour 2 heures de réduction du temps de travail. Deuxième étape : vers les 35 heures. C'est pourquoi, en plus de la manifestation européenne, les manifestants de la F.G.M. se rendront le 30 mars, devant l'U.I.M.M.

OFFENSIVES PATRONALES CONTRE LA R.T.T.

En Europe, si cela arrive que les entreprises soient en concurrence pour vendre leurs productions, sur la politique sociale patronale, c'est la convergence. Le patronat allemand de la métallurgie est sur les mêmes bases que l'U.I.M.M., l'organisation patronale de la métallurgie française.

EN ALLEMAGNE

L'I.G. METALL va passer à l'offensive, car les négociations n'ont pas abouti (les procédures et habitudes ne sont pas les mêmes qu'en France).

En effet, le patronat, par la voix de son président, Otto Esser, a estimé que dans les négociations régionales de la métallurgie, les positions patronales et syndicales ne s'étaient pas « rapprochées d'un millimètre ». Et il prévient « le

patronat ne cèdera pas à la pression et se défendra avec tous les moyens dont il dispose, le lock-out étant le dernier recours... »

Dans ce conflit, le patronat peut compter sur le soutien ferme et résolu du gouvernement de coalition chrétien-démocrate-libéral. Déjà, au mois de décembre dernier, le chancelier Kohl avait qualifié la revendication des 35 heures « d'idiote et stupide ».

Mais, d'un autre côté, le gouvernement proposait un plan de préretraites financé conjointement par les entreprises et l'Etat, répondant ainsi aux vœux de certains syndicats peu enthousiastes à l'idée de se lancer dans un combat douteux pour les 35 heures.

Quand on parle d'autres syndicats en Allemagne, il s'agit des syndicats d'autres professions (Chimie, P.T.T., Construction bois, etc.), puisqu'il n'y a pas 5 confédérations syndicales comme en France.

EN FRANCE

L'U.I.M.M. vient de publier une petite brochure, format de poche, à usage, sans doute, des chefs de personnel. (C'est un petit pense-bête, intitulé : DURÉE DU TRAVAIL ET EMPLOI — DU MYTHE AUX RÉALITÉS). Il donne en 6 points, les affirmations patronales, contre la réduction du temps de travail. En voici quelques morceaux choisis (sans commentaires!!!).

« Aujourd'hui, la guerre économique fait rage, le chômage augmente. La crise économique mondiale n'est pas proche de s'achever. Il n'est, par conséquent, plus possible de continuer à réduire globalement la durée du travail. L'objectif des 35 heures en 1985 est irréalisable.

Dans la métallurgie, comme dans les autres industries, la réduction de la durée du travail s'est accompagnée d'une diminution de l'emploi.

Une réduction généralisée de la durée du travail serait un véritable désarmement économique. Une entreprise doit pouvoir, en revanche, adapter ses horaires. Les variations du marché exigent qu'une entreprise ajuste ses horaires à tout moment, en hausse ou en baisse. Les fluctuations brutales du marché exigent la possibilité de débaucher comme d'embaucher.

Le S.M.I.C., par ailleurs, n'a pas cessé, ces dernières années, d'être augmenté : c'est un frein à l'embauche des jeunes salariés sans expérience.

On doit donc refuser que le chômage partiel soit transformé en réduction d'horaire sur laquelle il ne serait pas possible de revenir. »



EN EUROPE, POUR L'EMPLOI TOUS ENSEMBLE POUR LES 35 H

CRÉER LA PREMIÈRE FÉDÉRATION D'INDUSTRIE AVEC LES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE, DES MINES ET DU NUCLÉAIRE

Un congrès est toujours un événement important, un temps fort, dans la vie d'une Organisation syndicale. Le prochain congrès qui se déroulera du 21 au 26 mai 1984 le sera encore plus. Car outre les débats sur l'activité et l'orientation, il s'agira de constituer la plus grande fédération syndicale du pays en réunissant les travailleurs de la métallurgie, des mines et du nucléaire. Congrès historique qui verra s'effacer la Fédération Générale de la Métallurgie et la Fédération Nationale des Mineurs pour créer la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie. Tout cela dans le berceau du mouvement ouvrier : LE CREUSOT.

Tous les adhérents peuvent et doivent être des acteurs de la création de cette nouvelle fédération en participant au débat dans les sections, les syndicats, concernant les statuts de la F.G.M.M., son orientation pour les 4 années à venir. Nous vous présentons ci-après quelques axes essentiels de l'orientation proposée au 1^{er} Congrès de la F.G.M.M. afin de vous permettre de bien mesurer les enjeux. Ceux-ci sont issus de la RÉSOLUTION GÉNÉRALE et des projets de statuts soumis au débat des syndicats.

I - Une orientation pour quatre années

POUR L'EMPLOI, LA QUALITÉ DE LA VIE AGISSONS SUR LES MUTATIONS DU MONDE

Le premier congrès de la F.G.M.M. se déroule dans un contexte politique, économique et social où la

dimension internationale est de plus en plus présente dans la vie des travailleurs et travailleuses, où les mutations technologiques, économiques, sociales et culturelles, bousculent la société.

La dimension internationale de notre action est une priorité permanente.

Pour cela, toute une réflexion et des propositions sont développées avec pour dimension :

- L'EUROPE A L'ÉCHELLE DU MONDE

Nous réaffirmons le rôle prépondérant de l'EUROPE comme alternative économique face à la politique des blocs.

- La nécessité des relations bilatérales et la coopération NORD-SUD.

- La nécessité d'intervenir sur la fabrication et l'exportation des ARMES avec tous les risques de prolifération nucléaire que cela comporte.

- Le renforcement de la solidarité entre travailleurs immigrés-français : vivre et travailler ensemble.

- L'immigration : une CHANCE, un atout extraordinaire pour l'économie d'aujourd'hui et de demain.

- La F.G.M.M. est un moyen de libération privilégié des immigrés et de tous les travailleurs pour une lutte permanente pour la liberté et la justice.

- Faire droit aux besoins des immigrés, dans le respect de leur identité culturelle est une nécessité.

LES GRANDS ENJEUX QUI PÈSENT SUR LE TYPE DE DÉVELOPPEMENT SUR L'AVENIR DES GÉNÉRATIONS FUTURES

POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DIVERSIFIÉE

- Pour une indépendance énergétique.

- Développer des énergies nouvelles.

DANS UN TEL CONTEXTE UNE PRIORITÉ PARMÍ LES PRIORITÉS : L'EMPLOI

La F.G.M.M. et ses organisations œuvrent pour que les salariés des mines, de la métallurgie et du nucléaire, agissent pour l'emploi et la réduction des inégalités.

Cette action doit leur permettre d'intervenir sur les objectifs industriels et commerciaux des entreprises et sur les formes de gestion traditionnelles qui règnent encore dans les entreprises, y compris celles du secteur nationalisé.

POUR L'EMPLOI, IL FAUT INTERVENIR SUR LES POLITIQUES INDUSTRIELLES

- L'intervention syndicale est indispensable ?

- La dimension bassin d'emploi doit être prise en compte.

- Le syndicat doit intervenir sur les politiques industrielles.

- Il faut revaloriser les lieux de négociations, en tenant compte des évolutions.

AU CŒUR DE LA 3^e RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

- L'informatique, l'électronique, la robotique, la productique.

- L'évolution technologique bouscule les salariés.

- Des propositions, des revendications de la F.G.M.M./C.F.D.T. adaptées à cette situation.

- Une pratique syndicale à la hauteur des enjeux doit être mise en œuvre.

- Réduire la part de production d'électricité d'origine nucléaire.

- Retraitement - stockage des combustibles irradiés.

- Surgénérateur : dans l'immédiat seulement des études.

- Attention à l'exportation ! Danger de prolifération des armes nucléaires.

- Pour l'emploi : penser aux reconversions.

- Assurer une production charbonnière française.

L'énergie joue un rôle essentiel dans l'évolution de notre société. La question de l'énergie est une question centrale concernant la conception du développement, notre attitude vis-à-vis du progrès technique, notre volonté de construire des relations nouvelles avec les pays du tiers monde.

La priorité doit être donnée aux mesures permettant l'économie et l'utilisation rationnelle de l'énergie en adaptant les sources énergétiques aux besoins et en définissant ceux-ci en relation avec un projet de société.

L'utilisation des énergies renouvelables doit se développer, mais il faut assurer une production charbonnière française.

- Dans la plupart des pays occidentaux, le charbon est l'un des axes essentiels de la politique énergétique.

- La France ne doit pas être en dehors de cette mutation car dans le bilan énergétique on doit garantir une meilleure indépendance énergétique et une diversification des sources d'énergie.

- Le charbon est une nécessité dans la politique énergétique nationale.

UNE STRATÉGIE D'ACTION POUR L'EMPLOI POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Il s'agit d'approfondir notre réflexion sur :

- Une politique revendicative unifiée par des accords cadres en privilégiant les lieux de négociation les plus proches des travailleurs.

- Un tissu d'actions articulées en prenant en compte des aspects spécifiques.

La F.G.M.M. propose que la notion d'excédent d'heures travaillées soit utilisée plutôt que celle de sureffectif. En effet, parler a priori de sureffectif appelle inévitablement pour les patrons et aux yeux de l'opinion publique la seule solution des licenciements. Pour la F.G.M.M. prendre en compte une diminution du nombre d'heures travaillées tient compte des réalités. La R.T.T. est une réponse immédiate pour l'emploi.

Il s'agit aussi de préciser le contenu de notre plateforme revendicative concernant en particulier :

- La R.T.T. pour l'emploi, pour vivre mieux.

- La lutte contre les inégalités salariales.

- La formation professionnelle continue, outil pour maîtriser l'avenir.

- L'action pour changer les conditions et l'organisation du travail.

- Une protection sociale plus solidaire.

Pour cela, il faut des moyens pour notre action, il faut faire vivre les droits nouveaux qui, véritables défis pour le mouvement syndical auto-gestionnaire, sont une chance à saisir pour notre syndicalisme. Ils sont déterminants pour notre action, notre conception syndicale.

Dans un monde qui bouge, il convient de faire vivre ces droits par un syndicalisme jeune, vivant, de masse, qui concrétise l'ambition de la F.G.M.M. Il faut faire des travailleurs des acteurs du changement dans le cadre d'UNE PRATIQUE SYNDICALE RENOVÉE POUR CONSTRUIRE UNE F.G.M.M. FORTE, DÉMOCRATIQUE avec :

- Des adhérents dans toutes les catégories.

- Des unions fédérales de retraités et de préretraités fortes et actives.

- Une formation syndicale adaptée.

- Une information s'adressant à toutes les composantes de la F.G.M.M.

- Des ressources assurées pour l'organisation.

- Une charte financière confédérale solidaire.

- Un fonctionnement collectif en cohérence avec notre projet auto-gestionnaire.

II - Les statuts de la F.G.M.M.

Mais, outre les aspects concernant l'orientation de la F.G.M.M., les 900 délégués au congrès auront aussi à débattre des statuts constitutifs de cette nouvelle fédération.

Ce sont ces statuts qui fixent, à l'aide de différents chapitres, les bases de fonctionnement et les buts de la F.G.M.M.

En terme de fonctionnement démocratique, il s'agit de clarifier et de définir au mieux et de façon complémentaire le rôle et les responsabilités de chaque structure de notre organisation (Union des Mines-Métaux, Inters, etc.).

Les statuts définissent aussi le rôle et la composition des instances dirigeantes de notre nouvelle fédération.

*
**

Voici présentés les axes essentiels du congrès. Il s'agit maintenant pour chacun, dans sa section, dans son syndicat, de préparer collectivement le contenu des débats qui se dérouleront au Creusot. Ceci afin que chaque adhérent, participe à la vie démocratique de notre organisation et participe aussi à la construction de la PREMIÈRE FÉDÉRATION SYNDICALE D'INDUSTRIE : LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE.

Alors au travail et bon courage !

SOUSCRIPTION

SOMMAIRE

2. Les relations bilatérales de la F.G.M. avec l'Afrique du nord.
3. Mutations - Restructurations.
- 4-5. Dépasser les frontières de l'hexagone.
- 6-7. Créer la première fédération d'industrie.
8. Souscription fédérale.

SOUSCRIPTION CEDT



+ 1 TV COULEUR
+ 1 MAGNÉSCOPE
+ 1 MINI-CHAÎNE HI-FI
+ NOMBREUX LOTS
RÉGIONAUX

GAGNEZ UNE R9

DÉPART DE LA SOUSCRIPTION 1984

Cette année encore, le Conseil Fédéral a décidé de lancer une grande souscription nationale permettant d'apporter un soutien financier de la part des sympathisants à toutes les structures depuis le syndicat jusqu'à la Fédération.

De nombreux lots nationaux et régionaux seront distribués aux gagnants dès les derniers jours de juin et au mois de juillet.

Les billets de souscription sont restés à 10 F l'unité.